

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Prélèvements de sédiments sur le réseau de la
DTBS, analyses physico-chimiques et interprétation
des résultats 2026-2030
Lot n° 1 Rivières à grand gabarit**

**CONTRAT N°
2621I059**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

..... /

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire Aval
18 quai d'Austerlitz
75013 PARIS

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	Objet	Prélèvements de sédiments sur le réseau de la DTBS, analyses physico-chimiques et interprétation des résultats 2026-2030 - MP 26211059
	Mode de passation	Appel d'offres ouvert
	Type de contrat	Accord-cadre
	Prix	Prix unitaires
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Avec
	Clauses sociales	Avec
	Clauses environnementales	Avec

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots	4
2 - Identification de l'acheteur	5
3 - Identification du co-contractant	5
4 - Dispositions générales	7
4.1 - Objet	7
4.2 - Mode de passation	7
4.3 - Forme de contrat	7
5 - Prix.....	7
6 - Durée de l'accord-cadre	8
7 - Paiement	8
8 - Avance	9
9 - Engagement relatif à l'action d'insertion sociale	9
10 - Nomenclature(s)	9
11 - Signature	10
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	12

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	Rivières à grand gabarit UHC 4 à l'aval de Bonneuil-sur-Marne UHC 5 : Seine Centre UHC 7 : Oise canalisée UHC 8 : Seine aval
02	Rivières à petit gabarit, canaux et ouvrages annexes Autres UHC de la DTBS

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire Aval

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur le Directeur territorial Bassin de la Seine et Loire aval.

Ordonnateur : Monsieur le Directeur territorial Bassin de la Seine et Loire aval.

Comptable assignataire des paiements :
Agent comptable secondaire
18 quai d'Austerlitz
75013 Paris

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	

Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le co-traitant* n° :

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	

Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne les prestations suivantes :
Prélèvements de sédiments sur le réseau de la DTBS, analyses physico-chimiques et interprétation des résultats 2026-2030 - MP 2621I059

Le présent Acte d'Engagement concerne :

- La réalisation de prélèvements de sédiments sur les voies navigables du bassin de la Seine et annexes hydrauliques ;
- La réalisation d'analyses permettant de déterminer la nature, la granulométrie et la qualité des sédiments, ainsi que les tests écotoxicologiques et agronomiques.
- L'interprétation des résultats au regard des seuils définis par le maître d'ouvrage (seuils issus de différentes réglementations, de la circulaire dragage donnée en annexe 4 du CCTP et des marchés de la DTBS), et la détermination des lots de filières de gestion ;
- Ponctuellement, des missions de contrôle de la qualité de l'eau ou des sédiments, ainsi que le relevé d'indices visuels de sensibilité écologique.

Les prestations définies au CCTP sont réparties en 2 lots géographiques.

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini comme suit :

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

Pour le lot n°01 - Rivières à grand gabarit

Période annuelle	Minimum HT	Maximum HT
1	40 000,00 €	200 000,00 €
2	40 000,00 €	200 000,00 €
3	40 000,00 €	200 000,00 €
4	40 000,00 €	200 000,00 €
Total	160 000,00 €	800 000,00 €

6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- ☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- ☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

8 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

☐ NON

☐ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

9 - Engagement relatif à l'action d'insertion sociale

Le présent article s'applique à chaque lot identifié dans la clause d'insertion sociale prévue au Cahier des clauses administratives particulières.

Le candidat déclare avoir pris connaissance des dispositions du Cahier des clauses administratives particulières relatives à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou d'insertion professionnelle.

Pour assurer la mise en œuvre de l'action d'insertion, le candidat déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment des dispositions relatives à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières et s'engage s'il est déclaré attributaire de cet accord cadre à :

- réserver, dans l'exécution du marché, un nombre d'heures d'insertion, tel qu'indiqué dans le cahier des clauses administratives particulières ; à savoir, au minimum 3 heures d'insertion par tranche de 10 000€ hors taxes. La clause d'insertion ne sera mobilisée que lorsque le montant cumulé des bons de commande atteindra un montant de 130 000 euros hors taxes, équivalent à 65 heures d'insertion.
- prendre contact avec les facilitateurs des clauses sociales du lieu des travaux à réaliser, désigné à l'article 13.2-2 du cahier des clauses administratives particulières, afin de préciser les modalités de mise en œuvre de la clause ;
- fournir, à la demande du représentant du pouvoir adjudicateur ou des facilitateurs des clauses sociales, et dans le délai imparti, toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

10 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
71620000-0	Services d'analyses
90713000-8	Services de conseils environnementaux

Lot(s)	Code principal	Description
01	71620000-0	Services d'analyses

La nomenclature interne se décompose de la façon suivante :

Lot(s)	Nomenclature	Libellé
01	41.07.0401	Contrôles et analyses de l'environnement

11 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

A

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

Merci de ne pas verrouiller l'acte d'engagement après signature électronique, afin de faciliter la signature de VNF.

L'AUTORITÉ CHARGÉE DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

A Paris, Le

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot		
Offre retenue	Lot(s)	Désignation
☐	01	Rivières GG

La présente offre est acceptée

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par un arrêté du

NANTISSEMENT OU CESSIION DE CRÉANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

A
Le

Signature ¹

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			